

Je suis d'opinion que l'état de l'économie canadienne est pire aujourd'hui qu'il était il y a deux ans. Je reviens là-dessus car bien des Canadiens attendent avec impatience qu'une étude soit faite à l'égard de l'inflation, des prix et des revenus. Tout cela demande qu'on s'en occupe sans retard.

Le coût de la vie a augmenté de plus de 4 p. 100 l'an dernier. Les pensions et les allocations ont été majorées de 2 p. 100, mais cela est loin de compenser la hausse du coût de la vie. Alors que les salaires ont augmenté, l'écart s'est accru. Quand on compare les divers facteurs de notre économie, on ne peut s'empêcher de constater que les bénéfices des grandes compagnies augmentent hors de toute proportion. Il ne faut pas reculer loin dans l'histoire pour trouver des exemples. Je vais citer un passage d'un article qui a paru dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui; le voici:

Bon nombre de compagnies signalent un accroissement de leurs bénéfices, d'après les premiers bilans soumis pour 1968.

Plus loin, on lit:

Quatre seulement sur les 35 premières sociétés qui ont remis un rapport accusent des bénéfices moins élevés pour 1968.

L'article cite plusieurs sociétés. Je n'en citerai qu'une ou deux. L'Algoma Steel Corporation, de Sault-Sainte-Marie a réalisé un bénéfice de \$1.70 par action, comparativement à \$1.22 en 1967.

**Une voix:** C'est parfait.

**Mme MacInnis:** Bien sûr, c'est parfait pour l'Algoma Steel, mais nous devons tenir compte de cela lorsque nous essayons de maintenir l'équilibre entre les prix et les revenus. L'année dernière, la Ford Motor Company of Canada Limited, à Oakville, accusait des bénéfices en hausse de 58.8 p. 100, soit \$30.26 par action par rapport à l'année précédente.

Je pourrais citer l'une après l'autre toutes ces sociétés, mais je ne le ferai pas. Ce que je veux souligner, c'est que les prix ont monté, mais que les revenus n'ont pas suivi la même courbe. Les salariés ne sont pas en mesure de payer ce dont ils ont besoin. Le coût de la vie a grimpé plus haut et plus rapidement que les revenus, les salaires et les pensions, et malgré cela les bénéfices sont devenus démesurés. Ce sont là les problèmes qu'il faut étudier.

Une fois institué, le comité mixte s'occupera des rapports de la Commission des prix et en fera l'examen. Permettez-moi de vous donner lecture de ce que le ministre a

lui-même dit de la future fonction du comité parlementaire permanent de la stabilité des prix, des revenus et de l'emploi, comme en fait foi le Livre blanc:

Nous songeons à un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Il recevrait les rapports de la Commission, les examinerait et en discuterait, et ferait des recommandations.

En quoi consisteront les rapports de la Commission? Le ministre a poursuivi en ces termes:

Elle aura le pouvoir de faire des recommandations touchant la politique gouvernementale, mais sa principale fonction sera de susciter dans le public un sens des responsabilités conduisant à des restrictions volontaires.

Le ministre souligne nettement qu'il ne songe à rien d'autre qu'à des restrictions volontaires. Je me permettrai de signaler au ministre que ce que nous avons dans le moment ce sont des restrictions obligatoires sur certains secteurs de notre population.

• (10.00 p.m.)

Cette modération forcée est imposée aux allocataires de pensions, titulaires de la pension de vieillesse, fonctionnaires à la retraite, titulaires de pensions et d'allocations aux anciens combattants et aux aveugles. C'est une modération des plus outrageante parce que ces gens-là n'ont aucun moyen d'accroître leurs revenus. Le Parlement a fait la sourde oreille à leur égard.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Le temps de parole de l'honorable représentante est expiré.

**Mme MacInnis:** Très bien, monsieur l'Orateur. Je veux simplement ajouter que les profiteurs ont la vie belle, et je veux qu'on remédie à cet état de choses.

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, je suis gré à l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M<sup>me</sup> MacInnis) d'avoir soulevé cette question ce soir et d'avoir paraphrasé le Livre blanc, d'après lequel l'inflation atteint le plus durement et aussi graduellement les personnes à revenu fixe, à revenu limité, les vieillards et les chômeurs. Le Livre blanc donne maints exemples de ces victimes de l'inflation. Voilà pourquoi nous devons mettre au point de nouvelles politiques pour l'enrayer.

Je suis gré aussi à l'honorable représentante d'avoir soulevé cette question ce soir et de m'avoir exhorté, sauf erreur, aussi vigoureusement que possible, à appliquer les politiques du Livre blanc. J'en suis un peu surpris parce que le groupe auquel elle appartient a énormément critiqué ces politiques. L'ancien